

DELIBERATION N° 2016/D249



MATERIEL ROULANT : CESSION

Un chargeur acquis en 1991 par le Sictom des Châtelets au moment du démarrage de l'usine est toujours présent sur le site mais n'est plus utilisé. Il intéresse un professionnel qui souhaite l'acquérir. Le prix de vente a été estimé à 1 500 € HT.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

➔ **VALIDE** la vente de ce chargeur à M. Raymond DUVAL au prix de 1 500 € HT.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 24 janvier 2017

**Le Président
Thierry BURLOT**



KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 24 JANVIER 2017

Convocation 16 janvier du 2017

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre janvier à dix-sept heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au siège administratif à SAINT-BRIEUC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	Cc Lanvollon-Plouha	X	
Claude BLANCHARD	SBABA	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté		X
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		X
Marie-France BOULDE	SBABA	X	
Rémy MOULIN	SBABA		X
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4	X	
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye	X	
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre		X
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Matignon	X	
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo	X	
Eliane TETU	Cdc Pays de Moncontour	X	
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté	X	
Jean Yves LOYER	Quintin communauté	X	
Claude PERRIN	Sivom du Méné		X

Présents : 10

Absents : 5

Votants : 10